



**MON GUIDE**

**AMBASSADEUR  
DE LA PROPRETÉ**

**- EN 10 POINTS -**





# ÉDITO

## Bravo et ... merci !

Vous avez rejoint le club des Ambassadeurs de la Propreté et nous vous en félicitons !

En devenant Ambassadeur de la Propreté, vous avez fait le choix :

- D'agir et d'adopter une attitude positive face à la malpropreté ;
- De donner l'exemple à tous ceux qui pensent encore que la malpropreté est une fatalité ;
- De montrer la voie à ceux qui se disent encore « et moi qu'est-ce que je peux faire ? »

Vous trouverez dans cette brochure toutes les informations essentielles pour faire de votre action une réussite au bénéfice de tous !

### À PROPOS DE WALLONIE PLUS PROPRE

Cette action de sensibilisation à la propreté publique s'inscrit dans la logique du Plan wallon déchets-ressources dont le volet propreté publique est mis en œuvre sous le label Wallonie Plus Propre.



1

## APRÈS MON INSCRIPTION, JE REÇOIS DES INFORMATIONS DE MA COMMUNE

Une personne de contact, au sein de votre Administration communale, a été désignée pour guider l'ensemble des Ambassadeurs de la Propreté. Il s'agit du coordinateur des Ambassadeurs. Cette personne a reçu une copie de votre inscription et doit prendre contact avec vous pour vous indiquer le lieu où vous pourrez déposer les sacs collectés lors de votre sortie afin qu'ils soient évacués par les services communaux.

Cette personne de contact peut également vous informer de ce qu'il faut faire si votre équipe rencontre des déchets encombrants ou dangereux.



La personne de contact de la commune ne vous a pas encore contacté ?

Retrouvez ses coordonnées sur :

[www.walloniepluspropre.be/ambassadeurs/communes-partenaires/](http://www.walloniepluspropre.be/ambassadeurs/communes-partenaires/)

2

## JE SENSIBILISE

Du matériel est mis à votre disposition sur le site [www.walloniepluspropre.be](http://www.walloniepluspropre.be) pour vous identifier en tant qu'Ambassadeur de la Propreté (badge pour réseaux sociaux, affiche à apposer à la fenêtre...) et sensibiliser votre entourage à l'importance du maintien de la propreté publique et du rôle de chacun.

Vous expliquez votre démarche à vos voisins ou à toute autre personne qui ne serait pas sensibilisée à votre action. Vous adoptez un comportement exemplaire.

SOYEZ FIERS DE VOTRE ENGAGEMENT  
POUR UNE WALLONIE PLUS PROPRE!  
FAITES-LE SAVOIR!



3

## JE REÇOIS MON COLIS CONTENANT LES KITS DE RAMASSAGE DE MON ÉQUIPE

Le colis que vous avez reçu contient les gants, gilets fluorescents, brassards, pinces et rouleaux de sacs qui serviront à vos opérations de nettoyage. Vérifiez bien que vous disposez du matériel nécessaire et remettez-le aux membres de votre équipe.

Si vous constatez une erreur dans la composition de votre colis, contactez la Cellule Be WaPP au **081/32 26 40** ou envoyez un courriel à [info@bewapp.be](mailto:info@bewapp.be).



4

## J'INFORME CHAQUE MEMBRE DE MON ÉQUIPE

Lors de vos départs à la chasse aux déchets sauvages, fournissez à l'ensemble de votre équipe le kit de ramassage. Rappelez les consignes de tri et de sécurité ainsi que l'ensemble des points de la charte que vous avez signée lors de votre inscription en tant qu'Ambassadeur de la Propreté. Indiquez également l'endroit où déposer les sacs collectés au terme de votre action.



# 5

## JE VEILLE À LA SÉCURITÉ DE MON ÉQUIPE

Avant de vous rendre sur le terrain, il est important de respecter quelques règles simples, pour votre propre sécurité :



N'oubliez pas de porter votre gilet fluorescent, il vous rendra davantage visible auprès des automobilistes et vous légitimera dans votre action, au même titre que le brassard.



Vos gants vous éviteront de vous blesser.



Utilisez exclusivement les sacs « Ambassadeurs Propreté » mis à votre disposition dans le colis qui vous a été livré.



Votre pince vous permettra d'atteindre des déchets difficilement accessibles (talus, trous,...) et de ne pas vous baisser constamment.

# 6

## JE RAMASSE ET JE TRIE

Des déchets bien triés sont des déchets mieux recyclés ! Pour cela, votre équipe a reçu deux types de sacs-poubelle :



**SAC BLEU = PMC**



**SAC TRANSPARENT = tout-venant, c'est-à-dire tout autre déchet que le PMC**

Évitez de mettre des déchets trop sales (emballages rouillés, remplis de boue ou de liquide...) dans le sac PMC. Ils perturbent le recyclage. Utilisez le sac transparent pour ceux-ci.

Les encombrants et les déchets dangereux ne doivent pas être ramassés, mais leur localisation est à signaler à la commune qui s'en chargera ultérieurement. Il en va de même pour le signalement des dépôts clandestins.

Nous vous demandons également de limiter votre ramassage à l'espace public. En effet, les déchets situés sur un terrain privé relèvent de la responsabilité de leur propriétaire.

Enfin, convenez avec votre commune des modalités pratiques d'évacuation des déchets ramassés (jour et lieu de dépôt).

## RAPPEL: PMC, C'EST QUOI?

### Bouteilles et flacons en Plastique

- ✔ Bouteilles de boissons et flacons de détergent en plastique
- ✔ Aucun autre objet en plastique !
- ✗ PAS de flacons contenant ou ayant contenu des déchets dangereux de type huile de moteur, solvants, ni les films, les rapiers en plastique ou en frigolite.

### Emballages Métalliques

- ✔ Canettes, conserves, déodorants, couvercles et capsules métalliques etc.
- ✗ PAS de papier aluminium, ni de fils électriques !

### Cartons à boisson

- ✔ Emballage de boissons, soupes etc...

Enfin, utilisez les sacs mis à votre disposition uniquement pour les déchets sauvages ramassés et en aucun cas pour y mettre des déchets ménagers.

### Et le verre ?

Transportez temporairement les flacons et bouteilles en verre dans le sac blanc transparent et donnez-leur une seconde vie via la bulle à verre, le parc à conteneur ou tout autre système de collecte sélective.

7

## JE FAIS LE BUZZ SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Postez des photos de votre équipe en pleine action sur Facebook et Instagram via les hashtags **#walloniepluspropre** et **#ambassadeurproprete**.

N'hésitez pas à mentionner le nombre de sacs que vous avez ramassés, le nom de votre commune ainsi que le nombre de personnes qui composent votre équipe.



8

## JE RÉCOMPENSE LES EFFORTS DE MON ÉQUIPE

Participer à une action de ramassage est l'occasion de prévoir une activité conviviale avec les membres de votre équipe.

Avant ou après votre action, vous pouvez par exemple organiser un petit-déjeuner, un apéro, un souper ou un jeu.

9

## JE REJOINS LA COMMUNAUTÉ « WALLONIE PLUS PROPRE »

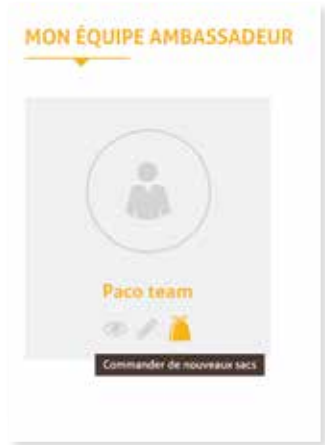
Rejoignez la communauté Wallonie Plus Propre sur Facebook et Instagram et suivez nos actions au quotidien : festivals, projets de sensibilisation, Grand Nettoyage de printemps, etc...

 /walloniepluspropre.be/

10

## JE RECOMMANDE DES SACS VIA L'ESPACE MEMBRE DE MON COMPTE AMBASSADEUR PROPRETÉ

Il est possible de recommander des sacs (PMC et tout venant) en vous connectant à votre compte sur le site [www.wallonie-pluspropre.be](http://www.wallonie-pluspropre.be). Il vous suffit d'aller dans l'onglet « Ambassadeur de la Propreté » et ensuite « mes équipes Ambassadeurs ». En dessous du nom de votre équipe se trouve un pictogramme représentant un « sac-poubelle ». Lorsque vous cliquez sur celui-ci, une notification est envoyée à notre système de commande. Celle-ci vous parviendra dans les deux semaines qui suivent.





Pour être tenu informé de l'actualité en matière de propreté publique et des rendez-vous à venir, rejoignez la communauté Wallonie Plus Propre sur Facebook et Instagram !

[www.walloniepluspropre.be](http://www.walloniepluspropre.be)



**MOI, JE LE FAIS!**